

PRIX DE L'ABONNEMENT

Table with 2 columns: Duration (e.g., 3 mois, 6 mois, 1 an) and Price (e.g., \$3.00, \$5.00, \$8.00).

Depeches de nuit

Nouvelles de Montréal

PENIBLE ACCIDENT DE MER

Montréal, 23 mai. Ce matin lorsqu'un des trains du Pacifique, en entrant à Montréal, est arrivé près du terrain des clubs de crose à la côte Saint-Antoine, trois hommes ont voulu sauter en bas d'un wagon pour s'épargner le trouble de revenir à pied de la ville en cet endroit. Deux d'entre eux ont réussi sans ce faire de mal; mais le troisième, un canadien-français nommé Joseph Fournier âgé de 22 ans, a été jeté sur la pente du terrassement de la ligne et est allé rouler entre les rails d'une autre voie sur laquelle arrivait un train. Le malheureux Fournier n'est pas le temps de se tirer de cette dangereuse position. Le train lui passa sur le corps et le tua d'un coup horriblement broyé et les chairs de la partie inférieure de l'estomac emportées. On le transporta à l'hôpital où il est mort en arrivant dans d'horribles souffrances. Joseph Fournier était natif de Québec et un jeune homme d'un excellent caractère. Il n'était employé à Montréal que depuis samedi dernier. Le coroner Jones tiendra une enquête ce soir.

Nouvelles du Manitoba

Winnipeg, 23 mai. Un vieillard de 70 ans, du nom de Humphrey Keller, a été trouvé mort un peu en dehors de son chantier, près du Rapid River. Il avait le côté droit de la tête écrasé par un instrument contondant. On soupçonne un nommé Neil Johnston d'être l'auteur du meurtre. Johnston qui vivait avec Keller était depuis deux jours absent du chantier quand on a trouvé le corps. Un des voisins a trouvé son chien veillant près du cadavre. On n'a rien trouvé de dérangé dans la propriété du voisin. Le meurtre est un mystère. On suppose que Johnston se sera enivré avec Keller et l'aura frappé à mort avec la crosse de son fusil. Keller était très querelleur lorsqu'il était en état d'ivresse. Johnston était un chépan de la pire espèce. Il n'y a pas de coroner ici, et on n'a rien fait encore des restes du défunt. Le projet de carnaval d'être va probablement se terminer en queue de poisson. Les promoteurs s'attendaient à obtenir \$8,000 du gouvernement local et celui-ci leur a offert mille. Sir Leonard Tilly et son fils sont arrivés à Winnipeg aujourd'hui et sont les hôtes du lieutenant gouverneur. Trois cent mille de chemin de fer sont construits dans le Manitoba cette année. On a grandement besoin d'ouvriers dans le Manitoba et on offre jusqu'à \$28 par mois, pension payée.

DISSOLUTION DANS LE CABINET A WASHINGTON

Washington, 23 mai. Il paraît que tout n'est pas rose dans le cabinet à Washington de ce temps-ci. Un journal de cette ville raconte, comme faits bien fondés, que trois des membres du cabinet, trouvant qu'ils sont trop gênés dans leurs fonctions par le président, ont voulu donner leur démission. Voici pourquoi: Si l'on croit les mille bruits qui circulent depuis plusieurs jours dans les cercles politiques à Washington, M. Blaine est très déprimé de ne pouvoir mener le président Harrison à sa guise, comme il a fait de feu le président Grant; et il prétend avoir au moins toute latitude dans l'administration du département de l'Etat. Le secrétaire Proctor se plaint lui aussi, d'être réduit au rôle de clerc de son département et menace de suivre M. Blaine, si celui-ci sort du cabinet. Un autre, le secrétaire Windom, ne va pas aussi loin, mais il n'est pas content: les officiers qui sont mis à la tête des départements, dit-il, doivent avoir le droit d'agir suivant leurs attributions. Leur mécontentement a été à la suite du refus du président Harrison de sanctionner certaines nominations proposées par eux. Durant quelques jours ont été sous l'impression icique les jours de M. Blaine dans le cabinet étaient comptés.

TRIOMPHE D'UN DIPLOMATE AMERICAIN

Washington, 23 mai. La conférence de Samoa dont les journaux ont tant parlé mais dont peu de gens ont saisi la portée véritable vient de se terminer et constitue un triomphe diplomatique pour M. Blaine, secrétaire d'Etat des Etats-Unis. Voici en deux mots ce dont il s'agit: Le prince de Bismarck, poussant sa politique coloniale, voulait mettre les îles Samoa sous le protectorat de l'Allemagne et y faire débarquer des soldats. Le roi nègre Malietoa leur livra bataille et les expulsa. Survint un ouragan allemand - les marins détrônèrent Malietoa et réclamèrent la protection des Etats-Unis. De là la conférence entre M. Blaine et le comte Herbert de Bismarck. Le roi nègre est rétabli sur son trône et l'Allemagne abandonne ses prétentions. La prochaine joute diplomatique de M. Blaine sera probablement avec le gouvernement canadien à propos des pêcheries de la mer de Behring.

La future chapelle du Séminaire

Les personnes qui ont occasion de passer près du Séminaire peuvent aisément se rendre compte de la rapidité avec laquelle avancent les travaux à la chapelle. Déjà, le carré de la bâtisse est assez élevé pour laisser deviner quelles en seront les formes extérieures. La chapelle sera construite dans le style néo-gothique, avec des colonnes superposées, qui soutiendront la voûte et les galeries. La longueur totale sera de 110 pieds et la nef aura 38 pieds de largeur. Chaque côté de la nef, une allée latérale de 12 pieds et demi formera une espèce d'avenue convenable devant les dix chapelles qui entoureront toute l'église. Il y aura donc onze autels, le maître-autel, cinq, de chaque côté dans les chapelles. Des galeries de douze pieds ceindront la chapelle à une hauteur de 21 pieds du parquet. Les galeries seront reliées au milieu par un jubé assez spacieux pour recevoir un orgue. On communiquera dans les galeries et le jubé par le petit Séminaire ou par la chapelle même. La voûte au-dessus de la nef aura 60 pieds d'élévation et au-dessus des galeries, 24 pieds; le jubé au sommet de la voûte on comptera 35 pieds. La hauteur des chapelles latérales sera de 21 pieds. Il n'y aura pas de chaire, pas de bancs, mais des bergeries mobiles. On n'est pas non plus décidé d'y poser un orgue, en attendant il n'y aura qu'un harmonium. Le sous-bassement de toute la chapelle est fermé en voûte à l'épreuve du feu. Le parquet de la chapelle sera en tuiles. Quant aux décorations intérieures, elles sont remises à plus tard. On demande pour le présent que l'église soit en état de servir au culte. L'intérieur restera donc brut jusqu'à quelque temps. Un mot de l'extérieur. Il n'y aura pas de clocher, mais à la place, une tour carrée de 68 pieds d'élévation, surmontée d'une croix de fer de 20 pieds de haut. Le petit campanile au-dessus du sanctuaire contiendra seul une petite cloche. Le toit de la bâtisse sera probablement recouvert en cuivre. Pour le présent, le séminaire se contente de poser des vitres ordinaires, mais plus tard, quand les décorations auront embelli ce temple, des vitraux aux couleurs brillantes remplaceront les autres. En arrière de la chapelle il y aura une sacristie à part, à deux étages. Cette sacristie mesurera trente pieds par quarante. L'architecte de tout cela est M. Peachy, l'entrepreneur des travaux de la maison est M. Pampalon. Les ouvriers de charpente et de menuiserie seront oumis à M. Marcoux, chef des menuisiers du Séminaire. M. Pampalon emploie à présent quarante hommes. Le carré de la chapelle est fait avec de la pierre de rang plus soignée des carrières de France. Les ouvriers de Beauport. Les corniches, les saillies et les entourages d'ouvertures sont en pierre de taille de Deschambault. Les travaux de maçonnerie doivent être terminés pour le 15 octobre prochain.

CHRONIQUE MONTMAGNIENNE

Notre jeune villette vient d'être éprouvée par un incendie qui, sans être tout à fait désastreux, n'en est pas moins regrettable et aurait pu causer plus de dommages qu'il n'en a fait. Nous voulons parler de la configuration que nous avons vue mercredi de la semaine dernière et dont MM. Hercule Lespérance, Joseph Gaudreau, et François Boulet ont été malheureusement les victimes. Cette épreuve est naturellement donnée à un égoïste, n'en est pas moins engageant à se tenir prêts pour toute éventualité. Si nous considérons la valeur foncière de notre ville et si nous inventorions nos faibles moyens pour combattre les incendies, nous sommes naturellement portés à hausser les épaules. Mais à qui la faute si notre système de sauvetage n'est pas ce qu'il doit être? Nous devons d'abord nous frapper la poitrine en disant: *Mes enfants!* Nous avons deux pompes à incendie qui ne valent pas grand-chose, quelques centaines de pieds de boyaux en mauvais état, quelques chaudières et un grappin. Des échelles, nous n'en avons pas; un dévidoir pour rouler les boyaux, afin qu'ils ne se détériorent pas, nous n'en avons pas; un homme qui s'y entend et qui est uniquement payé pour recevoir et distribuer l'eau, nous n'en avons pas; des citernes tout au long de la ville, nous n'en avons pas. Avec un système aussi défectueux, nous nous exposons de gaité de cœur à voir notre ville réduite en cendres dans un rien de temps. Qu'un incendie se déclare dans le centre de notre localité, que pouvons-nous opposer à l'élément destructeur? Nous ne pouvons y mettre que de bien faibles entraves. Fournissons-nous deux petites pompes, nous en charroyant l'eau à la barrique? Non. Sommes-nous capables de leur donner assez d'eau en faisant la chaîne si l'incendie se déclarait à sept ou huit arpents de la rivière? Non. Avons-nous assez de boyaux? Non. Enfin, notre brigade est tout à fait mal équipée. Que faut-il faire? Quel est le devoir du moment, après la leçon que nous venons de recevoir? Eh bien! nous nous permettrons de faire les suggestions suivantes: Qu'on vende la plus grosse de nos pompes pour en acheter une à vapeur; que le conseil comme un homme compétent qui s'occupera de l'entretien des pompes, boyaux, etc., et qu'on alloue à cet employé un salaire avec lequel il puisse vivre; qu'on se procure toute les boyaux, échelles, grappins, chaudières, câbles nécessaires en cas de grands incendies; qu'on fasse pratiquer des citernes à différents endroits et près des plus forts noyaux de maisons. Voilà ce que nous proposons sans entrer dans les détails et nous croyons sincèrement que cela ne défiancez pas trop notre municipalité. Ça coûterait certainement quelques cents piastres, mais comment réparations, nous les perdons que causent un grand incendie, ce qui pourrait arriver sans miracle. Vaut mieux donner quelques sous de notre poche tous les ans et ne pas nous exposer à perdre, dans l'espace d'une heure, le fruit de plusieurs années de labeur.

PLAGE DE BAINS

SAISON D'ETE

MAGASIN POPULAIRE

Demers & Rivierin

PLAGE DE BAINS. Copeland, nous aimons faire remarquer que nous faisons ces suggestions comme simple particulier. A nos églises de prendre nos remarques en considération et d'en juger l'opportunité! Puisque nous sommes en frais de faire des suggestions, parlons de suite d'une autre innovation que nous rêvons de voir se réaliser. Depuis sa fondation qui remonte à 1673, Montmagny a changé de nom trois fois et n'est connue sous le vocable actuel que depuis quelques années seulement. Le nom de la paroisse est St-Thomas et comme vous le savez, il y a plusieurs St-Thomas dans la province de Québec et dans la province d'Ontario. Ces gens portant des noms synonymes ont pour effet d'occasionner des retards dans l'expédition du fret et souvent il advient que des dommages sont demandés pour des effets expédiés à de mauvaises adresses et qui n'arrivent aux destinataires qu'après avoir fait un voyage au long cours. Pourquoi ne changerait-on pas le nom actuel de notre gare et la ne nommerait-on pas MONTMAGNY? Le gare et la ville auraient ainsi un nom commun. Nous laissons cela aux autorités et espérons qu'ils feront ce changement désirable avant peu. M. P. Aug. Choquette doit offrir des médailles d'honneur à l'Ecole des Frères et au couvent de Montmagny ainsi qu'à celui de St-François. Ces médailles seront décorées au plus digne de chaque institution. *Goodwill!* MONTMAGNIEN. Montmagny, 23 mai 1899.

NOUVELLES RELIGIEUSES

Mgr Grandin de la province ecclésiastique de Saint-Boniface, Territoire du Nord-Ouest, a conféré la tonsure et les ordres mineurs à un enfant du pays, à un jeune Métis, de St-Albert, le frère Elouard Cunningham, O. M. I. Le Frère Cunningham est le fils d'un Métis irlandais converti, John Cunningham, qui a été longtemps commis au service de la Compagnie, à Edmonton, et d'une Métisse canadienne, Rosalie L'Hirolle. Le frère Cunningham était parti de St-Albert au commencement de janvier 1892, pour aller étudier à Ottawa, et c'est dans l'Université d'Ottawa qu'il a fait son cours classique, avant de faire son noviciat à N.-D. des Anges, à Lacine, près Montréal. Le R. P. Saintourens a donné mercredi soir le sermon à l'église St-Jean-Baptiste, aux exercices du mois de Marie. Il a annoncé que plus de douze cent soixante quinze personnes s'étaient enrôlées dans l'association du Rosaire Perpétuel, à la Basilique. Le révérend Père Boves, O. M. I., arrivait l'autre jour à Calgary de ses missions du Nord, où il a passé trente-cinq ans. Ce vénérable prêtre qui habitait jadis Kingston, se rappelle avoir vu sir John pratiquant alors le barreau de cette ville. Il a prêché l'Evangile à l'île-a-la-Croix, au Lac La Biche, à St-Albert, au Lac Ste-Anne et ailleurs, il s'est fait instituteur des indigènes, a construit des maisons d'école, des chapelles, des églises et un couvent à Edmonton. A Calgary, il aidera à l'érection de la nouvelle église catholique. M. l'abbé Sauriol, curé de la paroisse de Saint-Clément, célébrait hier son vingt-cinquième anniversaire de prêtrise. Ses anciens confrères de paroisses du Nord sont descendus pour aller lui présenter leurs hommages à cette occasion, entr'autres MM. les abbés Jodoin, curé de St-Sauveur; P. Pelletier, desservant de St-Jérôme; Moreau, curé de Sainte-Marguerite; Mallette, curé de St-Hippolyte, et Giroux, curé de Ste-Adèle. L'ancien paroisse ou M. Sauriol a exercé le ministère pendant plusieurs années.

CORRESPONDANCES

Monsieur le rédacteur de l'Electeur. Une entrefilet paru il y a quelques jours dans votre journal, sous la signature de MM. Boulanger et Manotte, m'oblige à faire connaître la vérité à vos lecteurs, au sujet de ce fameux indicateur publié par ces messieurs et du genre de travail qu'ils ont fait, ou plutôt de celui qu'ils n'ont pas fait. J'affirme donc, avec parfaite connaissance de cause, que les chiffres contenus dans une lettre circulaire que j'ai livrée au public, il y a quelques temps, basés uniquement sur la conviction morale - ayant trop bien vu ces messieurs à l'œuvre - sous laquelle j'étais qu'il devait en être ainsi, que ces chiffres dis-je restent bien en deça de la vérité. Le fait brutal, regrettable pour eux, mais surtout pour leurs quelques abonnés, c'est que l'Annuaire Cherrier contiendrait au-delà de deux mille noms et adresses de plus que l'Indicateur. D'ailleurs, monsieur le rédacteur, l'Annuaire Cherrier qui vient de paraître permettant au public de comparer les deux travaux, il y trouvera comme moi la preuve évidente de ce que j'avance ici. Ceci du reste a toujours été, car chargé que j'ai d'un annuaire rival s'est levé en opposition à l'A. C. il a fait un fiasco complet. Je n'ai pu passer les premières d'années qui émaillent les pages de l'Indicateur, car elles ont crevé les yeux à chacune de ses pages. Je vous remercie, M. le rédacteur, pour l'insertion de ces quelques remarques dans les colonnes de votre journal; remarques que j'ai cru devoir faire en toute justice pour moi-même et aussi à cause du public dont mon Annuaire sert honnêtement les intérêts depuis au-delà d'un quart de siècle (31 ans). Agréer, monsieur le rédacteur l'assurance de mes sentiments distingués. A. B. CHERRIER, Compilateur de l'Annuaire Cherrier.

AVIS

La compagnie manufacturière de machines à coudre "Singer" a transporté ses bureaux du No 33 au No 146, rue St-Jean, vis-à-vis le marché Montcalm. Et J. Inola.

PLAGE DE BAINS

SAISON D'ETE

MAGASIN POPULAIRE

Demers & Rivierin

PLAGE DE BAINS. Copeland, nous aimons faire remarquer que nous faisons ces suggestions comme simple particulier. A nos églises de prendre nos remarques en considération et d'en juger l'opportunité! Puisque nous sommes en frais de faire des suggestions, parlons de suite d'une autre innovation que nous rêvons de voir se réaliser. Depuis sa fondation qui remonte à 1673, Montmagny a changé de nom trois fois et n'est connue sous le vocable actuel que depuis quelques années seulement. Le nom de la paroisse est St-Thomas et comme vous le savez, il y a plusieurs St-Thomas dans la province de Québec et dans la province d'Ontario. Ces gens portant des noms synonymes ont pour effet d'occasionner des retards dans l'expédition du fret et souvent il advient que des dommages sont demandés pour des effets expédiés à de mauvaises adresses et qui n'arrivent aux destinataires qu'après avoir fait un voyage au long cours. Pourquoi ne changerait-on pas le nom actuel de notre gare et la ne nommerait-on pas MONTMAGNY? Le gare et la ville auraient ainsi un nom commun. Nous laissons cela aux autorités et espérons qu'ils feront ce changement désirable avant peu. M. P. Aug. Choquette doit offrir des médailles d'honneur à l'Ecole des Frères et au couvent de Montmagny ainsi qu'à celui de St-François. Ces médailles seront décorées au plus digne de chaque institution. *Goodwill!* MONTMAGNIEN. Montmagny, 23 mai 1899.

NOUVELLES RELIGIEUSES

Mgr Grandin de la province ecclésiastique de Saint-Boniface, Territoire du Nord-Ouest, a conféré la tonsure et les ordres mineurs à un enfant du pays, à un jeune Métis, de St-Albert, le frère Elouard Cunningham, O. M. I. Le Frère Cunningham est le fils d'un Métis irlandais converti, John Cunningham, qui a été longtemps commis au service de la Compagnie, à Edmonton, et d'une Métisse canadienne, Rosalie L'Hirolle. Le frère Cunningham était parti de St-Albert au commencement de janvier 1892, pour aller étudier à Ottawa, et c'est dans l'Université d'Ottawa qu'il a fait son cours classique, avant de faire son noviciat à N.-D. des Anges, à Lacine, près Montréal. Le R. P. Saintourens a donné mercredi soir le sermon à l'église St-Jean-Baptiste, aux exercices du mois de Marie. Il a annoncé que plus de douze cent soixante quinze personnes s'étaient enrôlées dans l'association du Rosaire Perpétuel, à la Basilique. Le révérend Père Boves, O. M. I., arrivait l'autre jour à Calgary de ses missions du Nord, où il a passé trente-cinq ans. Ce vénérable prêtre qui habitait jadis Kingston, se rappelle avoir vu sir John pratiquant alors le barreau de cette ville. Il a prêché l'Evangile à l'île-a-la-Croix, au Lac La Biche, à St-Albert, au Lac Ste-Anne et ailleurs, il s'est fait instituteur des indigènes, a construit des maisons d'école, des chapelles, des églises et un couvent à Edmonton. A Calgary, il aidera à l'érection de la nouvelle église catholique. M. l'abbé Sauriol, curé de la paroisse de Saint-Clément, célébrait hier son vingt-cinquième anniversaire de prêtrise. Ses anciens confrères de paroisses du Nord sont descendus pour aller lui présenter leurs hommages à cette occasion, entr'autres MM. les abbés Jodoin, curé de St-Sauveur; P. Pelletier, desservant de St-Jérôme; Moreau, curé de Sainte-Marguerite; Mallette, curé de St-Hippolyte, et Giroux, curé de Ste-Adèle. L'ancien paroisse ou M. Sauriol a exercé le ministère pendant plusieurs années.

CORRESPONDANCES

Monsieur le rédacteur de l'Electeur. Une entrefilet paru il y a quelques jours dans votre journal, sous la signature de MM. Boulanger et Manotte, m'oblige à faire connaître la vérité à vos lecteurs, au sujet de ce fameux indicateur publié par ces messieurs et du genre de travail qu'ils ont fait, ou plutôt de celui qu'ils n'ont pas fait. J'affirme donc, avec parfaite connaissance de cause, que les chiffres contenus dans une lettre circulaire que j'ai livrée au public, il y a quelques temps, basés uniquement sur la conviction morale - ayant trop bien vu ces messieurs à l'œuvre - sous laquelle j'étais qu'il devait en être ainsi, que ces chiffres dis-je restent bien en deça de la vérité. Le fait brutal, regrettable pour eux, mais surtout pour leurs quelques abonnés, c'est que l'Annuaire Cherrier contiendrait au-delà de deux mille noms et adresses de plus que l'Indicateur. D'ailleurs, monsieur le rédacteur, l'Annuaire Cherrier qui vient de paraître permettant au public de comparer les deux travaux, il y trouvera comme moi la preuve évidente de ce que j'avance ici. Ceci du reste a toujours été, car chargé que j'ai d'un annuaire rival s'est levé en opposition à l'A. C. il a fait un fiasco complet. Je n'ai pu passer les premières d'années qui émaillent les pages de l'Indicateur, car elles ont crevé les yeux à chacune de ses pages. Je vous remercie, M. le rédacteur, pour l'insertion de ces quelques remarques dans les colonnes de votre journal; remarques que j'ai cru devoir faire en toute justice pour moi-même et aussi à cause du public dont mon Annuaire sert honnêtement les intérêts depuis au-delà d'un quart de siècle (31 ans). Agréer, monsieur le rédacteur l'assurance de mes sentiments distingués. A. B. CHERRIER, Compilateur de l'Annuaire Cherrier.

AVIS

La compagnie manufacturière de machines à coudre "Singer" a transporté ses bureaux du No 33 au No 146, rue St-Jean, vis-à-vis le marché Montcalm. Et J. Inola.

PLAGE DE BAINS

SAISON D'ETE

MAGASIN POPULAIRE

Demers & Rivierin

PLAGE DE BAINS. Copeland, nous aimons faire remarquer que nous faisons ces suggestions comme simple particulier. A nos églises de prendre nos remarques en considération et d'en juger l'opportunité! Puisque nous sommes en frais de faire des suggestions, parlons de suite d'une autre innovation que nous rêvons de voir se réaliser. Depuis sa fondation qui remonte à 1673, Montmagny a changé de nom trois fois et n'est connue sous le vocable actuel que depuis quelques années seulement. Le nom de la paroisse est St-Thomas et comme vous le savez, il y a plusieurs St-Thomas dans la province de Québec et dans la province d'Ontario. Ces gens portant des noms synonymes ont pour effet d'occasionner des retards dans l'expédition du fret et souvent il advient que des dommages sont demandés pour des effets expédiés à de mauvaises adresses et qui n'arrivent aux destinataires qu'après avoir fait un voyage au long cours. Pourquoi ne changerait-on pas le nom actuel de notre gare et la ne nommerait-on pas MONTMAGNY? Le gare et la ville auraient ainsi un nom commun. Nous laissons cela aux autorités et espérons qu'ils feront ce changement désirable avant peu. M. P. Aug. Choquette doit offrir des médailles d'honneur à l'Ecole des Frères et au couvent de Montmagny ainsi qu'à celui de St-François. Ces médailles seront décorées au plus digne de chaque institution. *Goodwill!* MONTMAGNIEN. Montmagny, 23 mai 1899.

NOUVELLES RELIGIEUSES

Mgr Grandin de la province ecclésiastique de Saint-Boniface, Territoire du Nord-Ouest, a conféré la tonsure et les ordres mineurs à un enfant du pays, à un jeune Métis, de St-Albert, le frère Elouard Cunningham, O. M. I. Le Frère Cunningham est le fils d'un Métis irlandais converti, John Cunningham, qui a été longtemps commis au service de la Compagnie, à Edmonton, et d'une Métisse canadienne, Rosalie L'Hirolle. Le frère Cunningham était parti de St-Albert au commencement de janvier 1892, pour aller étudier à Ottawa, et c'est dans l'Université d'Ottawa qu'il a fait son cours classique, avant de faire son noviciat à N.-D. des Anges, à Lacine, près Montréal. Le R. P. Saintourens a donné mercredi soir le sermon à l'église St-Jean-Baptiste, aux exercices du mois de Marie. Il a annoncé que plus de douze cent soixante quinze personnes s'étaient enrôlées dans l'association du Rosaire Perpétuel, à la Basilique. Le révérend Père Boves, O. M. I., arrivait l'autre jour à Calgary de ses missions du Nord, où il a passé trente-cinq ans. Ce vénérable prêtre qui habitait jadis Kingston, se rappelle avoir vu sir John pratiquant alors le barreau de cette ville. Il a prêché l'Evangile à l'île-a-la-Croix, au Lac La Biche, à St-Albert, au Lac Ste-Anne et ailleurs, il s'est fait instituteur des indigènes, a construit des maisons d'école, des chapelles, des églises et un couvent à Edmonton. A Calgary, il aidera à l'érection de la nouvelle église catholique. M. l'abbé Sauriol, curé de la paroisse de Saint-Clément, célébrait hier son vingt-cinquième anniversaire de prêtrise. Ses anciens confrères de paroisses du Nord sont descendus pour aller lui présenter leurs hommages à cette occasion, entr'autres MM. les abbés Jodoin, curé de St-Sauveur; P. Pelletier, desservant de St-Jérôme; Moreau, curé de Sainte-Marguerite; Mallette, curé de St-Hippolyte, et Giroux, curé de Ste-Adèle. L'ancien paroisse ou M. Sauriol a exercé le ministère pendant plusieurs années.

CORRESPONDANCES

Monsieur le rédacteur de l'Electeur. Une entrefilet paru il y a quelques jours dans votre journal, sous la signature de MM. Boulanger et Manotte, m'oblige à faire connaître la vérité à vos lecteurs, au sujet de ce fameux indicateur publié par ces messieurs et du genre de travail qu'ils ont fait, ou plutôt de celui qu'ils n'ont pas fait. J'affirme donc, avec parfaite connaissance de cause, que les chiffres contenus dans une lettre circulaire que j'ai livrée au public, il y a quelques temps, basés uniquement sur la conviction morale - ayant trop bien vu ces messieurs à l'œuvre - sous laquelle j'étais qu'il devait en être ainsi, que ces chiffres dis-je restent bien en deça de la vérité. Le fait brutal, regrettable pour eux, mais surtout pour leurs quelques abonnés, c'est que l'Annuaire Cherrier contiendrait au-delà de deux mille noms et adresses de plus que l'Indicateur. D'ailleurs, monsieur le rédacteur, l'Annuaire Cherrier qui vient de paraître permettant au public de comparer les deux travaux, il y trouvera comme moi la preuve évidente de ce que j'avance ici. Ceci du reste a toujours été, car chargé que j'ai d'un annuaire rival s'est levé en opposition à l'A. C. il a fait un fiasco complet. Je n'ai pu passer les premières d'années qui émaillent les pages de l'Indicateur, car elles ont crevé les yeux à chacune de ses pages. Je vous remercie, M. le rédacteur, pour l'insertion de ces quelques remarques dans les colonnes de votre journal; remarques que j'ai cru devoir faire en toute justice pour moi-même et aussi à cause du public dont mon Annuaire sert honnêtement les intérêts depuis au-delà d'un quart de siècle (31 ans). Agréer, monsieur le rédacteur l'assurance de mes sentiments distingués. A. B. CHERRIER, Compilateur de l'Annuaire Cherrier.

AVIS

La compagnie manufacturière de machines à coudre "Singer" a transporté ses bureaux du No 33 au No 146, rue St-Jean, vis-à-vis le marché Montcalm. Et J. Inola.

PLAGE DE BAINS

SAISON D'ETE

MAGASIN POPULAIRE

Demers & Rivierin

PLAGE DE BAINS. Copeland, nous aimons faire remarquer que nous faisons ces suggestions comme simple particulier. A nos églises de prendre nos remarques en considération et d'en juger l'opportunité! Puisque nous sommes en frais de faire des suggestions, parlons de suite d'une autre innovation que nous rêvons de voir se réaliser. Depuis sa fondation qui remonte à 1673, Montmagny a changé de nom trois fois et n'est connue sous le vocable actuel que depuis quelques années seulement. Le nom de la paroisse est St-Thomas et comme vous le savez, il y a plusieurs St-Thomas dans la province de Québec et dans la province d'Ontario. Ces gens portant des noms synonymes ont pour effet d'occasionner des retards dans l'expédition du fret et souvent il advient que des dommages sont demandés pour des effets expédiés à de mauvaises adresses et qui n'arrivent aux destinataires qu'après avoir fait un voyage au long cours. Pourquoi ne changerait-on pas le nom actuel de notre gare et la ne nommerait-on pas MONTMAGNY? Le gare et la ville auraient ainsi un nom commun. Nous laissons cela aux autorités et espérons qu'ils feront ce changement désirable avant peu. M. P. Aug. Choquette doit offrir des médailles d'honneur à l'Ecole des Frères et au couvent de Montmagny ainsi qu'à celui de St-François. Ces médailles seront décorées au plus digne de chaque institution. *Goodwill!* MONTMAGNIEN. Montmagny, 23 mai 1899.

NOUVELLES RELIGIEUSES

Mgr Grandin de la province ecclésiastique de Saint-Boniface, Territoire du Nord-Ouest, a conféré la tonsure et les ordres mineurs à un enfant du pays, à un jeune Métis, de St-Albert, le frère Elouard Cunningham, O. M. I. Le Frère Cunningham est le fils d'un Métis irlandais converti, John Cunningham, qui a été longtemps commis au service de la Compagnie, à Edmonton, et d'une Métisse canadienne, Rosalie L'Hirolle. Le frère Cunningham était parti de St-Albert au commencement de janvier 1892, pour aller étudier à Ottawa, et c'est dans l'Université d'Ottawa qu'il a fait son cours classique, avant de faire son noviciat à N.-D. des Anges, à Lacine, près Montréal. Le R. P. Saintourens a donné mercredi soir le sermon à l'église St-Jean-Baptiste, aux exercices du mois de Marie. Il a annoncé que plus de douze cent soixante quinze personnes s'étaient enrôlées dans l'association du Rosaire Perpétuel, à la Basilique. Le révérend Père Boves, O. M. I., arrivait l'autre jour à Calgary de ses missions du Nord, où il a passé trente-cinq ans. Ce vénérable prêtre qui habitait jadis Kingston, se rappelle avoir vu sir John pratiquant alors le barreau de cette ville. Il a prêché l'Evangile à l'île-a-la-Croix, au Lac La Biche, à St-Albert, au Lac Ste-Anne et ailleurs, il s'est fait instituteur des indigènes, a construit des maisons d'école, des chapelles, des églises et un couvent à Edmonton. A Calgary, il aidera à l'érection de la nouvelle église catholique. M. l'abbé Sauriol, curé de la paroisse de Saint-Clément, célébrait hier son vingt-cinquième anniversaire de prêtrise. Ses anciens confrères de paroisses du Nord sont descendus pour aller lui présenter leurs hommages à cette occasion, entr'autres MM. les abbés Jodoin, curé de St-Sauveur; P. Pelletier, desservant de St-Jérôme; Moreau, curé de Sainte-Marguerite; Mallette, curé de St-Hippolyte, et Giroux, curé de Ste-Adèle. L'ancien paroisse ou M. Sauriol a exercé le ministère pendant plusieurs années.

CORRESPONDANCES

Monsieur le rédacteur de l'Electeur. Une entrefilet paru il y a quelques jours dans votre journal, sous la signature de MM. Boulanger et Manotte, m'oblige à faire connaître la vérité à vos lecteurs, au sujet de ce fameux indicateur publié par ces messieurs et du genre de travail qu'ils ont fait, ou plutôt de celui qu'ils n'ont pas fait. J'affirme donc, avec parfaite connaissance de cause, que les chiffres contenus dans une lettre circulaire que j'ai livrée au public, il y a quelques temps, basés uniquement sur la conviction morale - ayant trop bien vu ces messieurs à l'œuvre - sous laquelle j'étais qu'il devait en être ainsi, que ces chiffres dis-je restent bien en deça de la vérité. Le fait brutal, regrettable pour eux, mais surtout pour leurs quelques abonnés, c'est que l'Annuaire Cherrier contiendrait au-delà de deux mille noms et adresses de plus que l'Indicateur. D'ailleurs, monsieur le rédacteur, l'Annuaire Cherrier qui vient de paraître permettant au public de comparer les deux travaux, il y trouvera comme moi la preuve évidente de ce que j'avance ici. Ceci du reste a toujours été, car chargé que j'ai d'un annuaire rival s'est levé en opposition à l'A. C. il a fait un fiasco complet. Je n'ai pu passer les premières d'années qui émaillent les pages de l'Indicateur, car elles ont crevé les yeux à chacune de ses pages. Je vous remercie, M. le rédacteur, pour l'insertion de ces quelques remarques dans les colonnes de votre journal; remarques que j'ai cru devoir faire en toute justice pour moi-même et aussi à cause du public dont mon Annuaire sert honnêtement les intérêts depuis au-delà d'un quart de siècle (31 ans). Agréer, monsieur le rédacteur l'assurance de mes sentiments distingués. A. B. CHERRIER, Compilateur de l'Annuaire Cherrier.

AVIS

La compagnie manufacturière de machines à coudre "Singer" a transporté ses bureaux du No 33 au No 146, rue St-Jean, vis-à-vis le marché Montcalm. Et J. Inola.

PLAGE DE BAINS

SAISON D'ETE

MAGASIN POPULAIRE

Demers & Rivierin

PLAGE DE BAINS. Copeland, nous aimons faire remarquer que nous faisons ces suggestions comme simple particulier. A nos églises de prendre nos remarques en considération et d'en juger l'opportunité! Puisque nous sommes en frais de faire des suggestions, parlons de suite d'une autre innovation que nous rêvons de voir se réaliser. Depuis sa fondation qui remonte à 1673, Montmagny a changé de nom trois fois et n'est connue sous le vocable actuel que depuis quelques années seulement. Le nom de la paroisse est St-Thomas et comme vous le savez, il y a plusieurs St-Thomas dans la province de Québec et dans la province d'Ontario. Ces gens portant des noms synonymes ont pour effet d'occasionner des retards dans l'expédition du fret et souvent il advient que des dommages sont demandés pour des effets expédiés à de mauvaises adresses et qui n'arrivent aux destinataires qu'après avoir fait un voyage au long cours. Pourquoi ne changerait-on pas le nom actuel de notre gare et la ne nommerait-on pas MONTMAGNY? Le gare et la ville auraient ainsi un nom commun. Nous laissons cela aux autorités et espérons qu'ils feront ce changement désirable avant peu. M. P. Aug. Choquette doit offrir des médailles d'honneur à l'Ecole des Frères et au couvent de Montmagny ainsi qu'à celui de St-François. Ces médailles seront décorées au plus digne de chaque institution. *Goodwill!* MONTMAGNIEN. Montmagny, 23 mai 1899.

NOUVELLES RELIGIEUSES

Mgr Grandin de la province ecclésiastique de Saint-Boniface, Territoire du Nord-Ouest, a conféré la tonsure et les ordres mineurs à un enfant du pays, à un jeune Métis, de St-Albert, le frère Elouard Cunningham, O. M. I. Le Frère Cunningham est le fils d'un Métis irlandais converti, John Cunningham, qui a été longtemps commis au service de la Compagnie, à Edmonton, et d'une Métisse canadienne, Rosalie L'Hirolle. Le frère Cunningham était parti de St-Albert au commencement de janvier 1892, pour aller étudier à Ottawa, et c'est dans l'Université d'Ottawa qu'il a fait son cours classique, avant de faire son noviciat à N.-D. des Anges, à Lacine, près Montréal. Le R. P. Saintourens a donné mercredi soir le sermon à l'église St-Jean-Baptiste, aux exercices du mois de Marie. Il a annoncé que plus de douze cent soixante quinze personnes s'étaient enrôlées dans l'association du Rosaire Perpétuel, à la Basilique. Le révérend Père Boves, O. M. I., arrivait l'autre jour à Calgary de ses missions du Nord, où il a passé trente-cinq ans. Ce vénérable prêtre qui habitait jadis Kingston, se rappelle avoir vu sir John pratiquant alors le barreau de cette ville. Il a prêché l'Evangile à l'île-a-la-Croix, au Lac La Biche, à St-Albert, au Lac Ste-Anne et ailleurs, il s'est fait instituteur des indigènes, a construit des maisons d'école, des chapelles, des églises et un couvent à Edmonton. A Calgary, il aidera à l'érection de la nouvelle église catholique. M. l'abbé Sauriol, curé de la paroisse de Saint-Clément, célébrait hier son vingt-cinquième anniversaire de prêtrise. Ses anciens confrères de paroisses du Nord sont descendus pour aller lui présenter leurs hommages à cette occasion, entr'autres MM. les abbés Jodoin, curé de St-Sauveur; P. Pelletier, desservant de St-Jérôme; Moreau, curé de Sainte-Marguerite; Mallette, curé de St-Hippolyte, et Giroux, curé de Ste-Adèle. L'ancien paroisse ou M. Sauriol a exercé le ministère pendant plusieurs années.

CORRESPONDANCES

Monsieur le rédacteur de l'Electeur. Une entrefilet paru il y a quelques jours dans votre journal, sous la signature de MM. Boulanger et Manotte, m'oblige à faire connaître la vérité à vos lecteurs, au sujet de ce fameux indicateur publié par ces messieurs et du genre de travail qu'ils ont fait, ou plutôt de celui qu'ils n'ont pas fait. J'affirme donc, avec parfaite connaissance de cause, que les chiffres contenus dans une lettre circulaire que j'ai livrée au public, il y a quelques temps, basés uniquement sur la conviction morale - ayant trop bien vu ces messieurs à l'œuvre - sous laquelle j'étais qu'il devait en être ainsi, que ces chiffres dis-je restent bien en deça de la vérité. Le fait brutal, regrettable pour eux, mais surtout pour leurs quelques abonnés, c'est que l'Annuaire Cherrier contiendrait au-delà de deux mille noms et adresses de plus que l'Indicateur. D'ailleurs, monsieur le rédacteur, l'Annuaire Cherrier qui vient de paraître permettant au public de comparer les deux travaux, il y trouvera comme moi la preuve évidente de ce que j'avance ici. Ceci du reste a toujours été, car chargé que j'ai d'un annuaire rival s'est levé en opposition à l'A. C. il a fait un fiasco complet. Je n'ai pu passer les premières d'années qui émaillent les pages de l'Indicateur, car elles ont crevé les yeux à chacune de ses pages. Je vous remercie, M. le rédacteur, pour l'insertion de ces quelques remarques dans les colonnes de votre journal; remarques que j'ai cru devoir faire en toute justice pour

SOMMAIRE DES ANNONCES

Rebans! Rebans! — I. A. Fortin. Un rapport de l'assurance "Standard Life" — Lawrence & Broomer. Transport de magasin. — P. T. Legard.

LA JUSTICE

QUÉBEC, 24 MAI 1889.

C'est aujourd'hui le sixième centenaire de la naissance de la reine Victoria. Les bureaux publics ont été fermés comme d'habitude à pareille date.

Les pêcheries de Terre-Neuve

Le Mail et quelques autres journaux anglo-canadiens ne sont pas contents de l'attitude prise par les autorités impériales au sujet des difficultés survenues entre les habitants de Terre-Neuve et les pêcheurs français.

Malgré leur vif désir de faire peser tout le blâme sur ces derniers, il est facile de voir, même en ne consultant que la version évidemment partielle de nos confrères, que les Terre-neuviens ont voulu empêcher sur les droits réservés aux pêcheurs français en vertu du traité d'Utrecht.

Le Mail prétend que le traité en question ne donne aux Français le droit de faire la pêche que sur la côte ouest de l'île. Il dit que depuis quelques années les pêcheurs français ont étendu leurs opérations à la côte nord-est, empêchant ainsi sur les pêcheries qui sont la propriété exclusive des Terre-neuviens.

Ce n'est pas la première fois que le Mail et ses congénères faussent l'interprétation d'un traité pour défendre une mauvaise cause. Dès qu'il s'agit d'exploiter les animosités de race contre l'élément français ou catholique, les prétentions les plus absurdes, les plus injustes et les plus audacieuses, trouvent toujours en eux des défenseurs aussi zélés que peu délicats.

Les écoles d'Ontario

La question des écoles d'Ontario a assez attiré l'attention depuis quelque temps pour qu'il soit intéressant de donner ici un aperçu des résultats contenus dans les rapports demandés à cet égard par le fameux M. Craig à la fin des États-Unis.

Voici ces résultats: L'anglais seul est enseigné dans les divisions inspectées suivantes:

"West Bruce et ville de Kincairdine, Brant, Dundas, Dufferin et ville de Orangeville, Durham et ville de Port Hope et Peterboro", Elgin, Frontenac, Grenville, West Grey, South Grey, East Huron, West Huron, North Hastings, South Hastings, Haldimand, Halton, Haliburton, East Kent, West Lambton, East Lambton, Lennox et Addington, Leeds et ville de Brockville, Lincoln, West Middlesex, East Middlesex, Norfolk, Northumberland, Oxford, Ontario, Peel, Peterborough, Prince Edward, South Simcoe, West Victoria, East Victoria, North Wellington, South Wellington, Wentworth et ville de Dundas, Welland, North York, South York, Algoma, Parry Sound, les villes de Geolph, Hamilton, Kingston, London, Ottawa, St-Thomas, Toronto et les villes de Chatham, Oshawa, Welland et Niagara Falls.

Dans tous ces comtés et villes et sur 5423 des 5549 écoles d'Ontario, l'anglais est seul employé pour l'instruction.

Voilà les 126 autres écoles. Dans Carleton, il y a 130 écoles et dans 2 l'instruction est donnée en partie en français. Le nombre des élèves qui reçoivent l'instruction en partie en français est de 132.

Dans le comté d'Essex, sur 114 écoles, il y en a 50 dans lesquelles l'instruction est donnée en partie en français. Le nombre d'enfants qui reçoivent l'instruction française est 959 soit à peu près la moitié des élèves fréquentant ces 50 écoles.

Dans Glengarry, sur 78 écoles, il en a une de 63 élèves dont 27 reçoivent l'instruction partiellement en français.

Dans Kent, sur 132 écoles, il y en a 5 dans lesquelles l'instruction est donnée partiellement en français à 234 élèves; tous les instituteurs parlent anglais.

Dans Stormont sur 75 écoles il y en a deux où le français est employé pour l'instruction de 162 élèves. Un professeur est éloigné comme faible en anglais.

Dans Simcoe, sur 194 écoles, il y en a 4 dans lesquelles 137 élèves reçoivent l'instruction partiellement en français.

Dans Renfrew, sur 130 écoles, il y en a deux dans lesquelles 82 élèves reçoivent l'instruction en français et une dans laquelle 29 élèves reçoivent l'instruction en allemand.

Dans l'école catholique de Windsor, 112 élèves sur 450 reçoivent l'instruction partiellement en français. Tous les professeurs parlent anglais.

Nous arrivons maintenant aux comtés suspects: Russell et Prescott. Dans les 144 écoles des deux comtés, il y en a 66 dans lesquelles l'instruction se donne partiellement en français. Le nombre des élèves qui reçoivent cette instruction est de 4,626. Tous les professeurs connaissent l'anglais.

Les livres d'étude employés sont les exercices de lecture de Montpetit, les cours d'Anglais d'Ollendorf, grammaire et compositions de Robert; Histoire et Géographie des Frères chrétiens, histoire d'Angleterre de Toussaint, traité sur la lecture à voix de Lagacé. Ce sont les livres employés dans les autres écoles françaises.

Dans le comté de Perth, sur 113 écoles, il y a quatre écoles allemandes où l'instruction est donnée en allemand à 245 élèves. Un des professeurs ne parle pas anglais.

Dans le comté de Waterloo sur 92 écoles, il y a quatre écoles allemandes où l'allemand est enseigné à 320 élèves. Dans la ville de Waterloo, l'allemand est enseigné à 50 élèves.

Dans le comté de York, sur 177 écoles, il y en a quatre dans lesquelles l'allemand est

sans façon livrer à la fabrication des conser-ves de homards sur un territoire préalablement concédé à une compagnie française.

Les usurpateurs ont été obligés de déguerpir sur l'ordre du commandant d'un navire de guerre français: c'est là une humiliation que ne peuvent digérer ceux qui croient que, même lorsqu'il est coupable, l'Anglais doit toujours dominer.

Le Mail, tout en blâmant la conduite du gouvernement anglais, pour avoir, après enquête, donné gain de cause à la compagnie française, admet que le terrain n'appartenait pas aux pêcheurs terre-neuviens qui avaient voulu s'en emparer, mais il prétend qu'un gouvernement étranger n'avait pas le droit de les déposséder.

Le gouvernement de l'île de Terre-Neuve, que la foi des traités ne semble pas plus embarrasser qu'il était un simple rédacteur du Mail, avait jugé à propos d'encourager cette prise de possession illégale. Or, les autorités françaises, qui ne se considèrent pas aussi étrangères dans ses parages que le Mail voudrait le faire croire, ont fait ce qu'elles devaient faire en rouppasant ce qu'elles considéraient bon droit comme une violation de leur territoire.

Le Mail conseille au gouvernement fédéral de protester contre la décision prise par le gouvernement anglais; un autre journal promet aux Terre-neuviens l'appui des Canadiens contre la France.

Il y a des gens qui ont la manie de prêcher la guerre à tout propos. C'est leur manière à eux de se montrer beaucoup plus patriotes que le commun des mortels.

On les prendrait pour des hommes terribles, non respirant que sang et carnage. Au fond il ne sont pas personnellement belliqueux.

Dans tous les temps et dans tous les pays, on a remarqué que ces pourfendeurs de la plume et du forum savent toujours se tenir à distance respectueuse lorsqu'il pleut des boulets et des obus.

On sait cela en Angleterre, et nous serions bien étonnés si, après avoir avoué stoïquement l'insulte réelle qui a été faite à son drapeau dans la mer Behring, le gouvernement anglais entreprend une guerre contre la France, dans l'unique but de faire plaisir aux francophobes de Terre-Neuve et d'Ontario.

On sait cela en Angleterre, et nous serions bien étonnés si, après avoir avoué stoïquement l'insulte réelle qui a été faite à son drapeau dans la mer Behring, le gouvernement anglais entreprend une guerre contre la France, dans l'unique but de faire plaisir aux francophobes de Terre-Neuve et d'Ontario.

On sait cela en Angleterre, et nous serions bien étonnés si, après avoir avoué stoïquement l'insulte réelle qui a été faite à son drapeau dans la mer Behring, le gouvernement anglais entreprend une guerre contre la France, dans l'unique but de faire plaisir aux francophobes de Terre-Neuve et d'Ontario.

On sait cela en Angleterre, et nous serions bien étonnés si, après avoir avoué stoïquement l'insulte réelle qui a été faite à son drapeau dans la mer Behring, le gouvernement anglais entreprend une guerre contre la France, dans l'unique but de faire plaisir aux francophobes de Terre-Neuve et d'Ontario.

On sait cela en Angleterre, et nous serions bien étonnés si, après avoir avoué stoïquement l'insulte réelle qui a été faite à son drapeau dans la mer Behring, le gouvernement anglais entreprend une guerre contre la France, dans l'unique but de faire plaisir aux francophobes de Terre-Neuve et d'Ontario.

On sait cela en Angleterre, et nous serions bien étonnés si, après avoir avoué stoïquement l'insulte réelle qui a été faite à son drapeau dans la mer Behring, le gouvernement anglais entreprend une guerre contre la France, dans l'unique but de faire plaisir aux francophobes de Terre-Neuve et d'Ontario.

On sait cela en Angleterre, et nous serions bien étonnés si, après avoir avoué stoïquement l'insulte réelle qui a été faite à son drapeau dans la mer Behring, le gouvernement anglais entreprend une guerre contre la France, dans l'unique but de faire plaisir aux francophobes de Terre-Neuve et d'Ontario.

On sait cela en Angleterre, et nous serions bien étonnés si, après avoir avoué stoïquement l'insulte réelle qui a été faite à son drapeau dans la mer Behring, le gouvernement anglais entreprend une guerre contre la France, dans l'unique but de faire plaisir aux francophobes de Terre-Neuve et d'Ontario.

On sait cela en Angleterre, et nous serions bien étonnés si, après avoir avoué stoïquement l'insulte réelle qui a été faite à son drapeau dans la mer Behring, le gouvernement anglais entreprend une guerre contre la France, dans l'unique but de faire plaisir aux francophobes de Terre-Neuve et d'Ontario.

On sait cela en Angleterre, et nous serions bien étonnés si, après avoir avoué stoïquement l'insulte réelle qui a été faite à son drapeau dans la mer Behring, le gouvernement anglais entreprend une guerre contre la France, dans l'unique but de faire plaisir aux francophobes de Terre-Neuve et d'Ontario.

On sait cela en Angleterre, et nous serions bien étonnés si, après avoir avoué stoïquement l'insulte réelle qui a été faite à son drapeau dans la mer Behring, le gouvernement anglais entreprend une guerre contre la France, dans l'unique but de faire plaisir aux francophobes de Terre-Neuve et d'Ontario.

On sait cela en Angleterre, et nous serions bien étonnés si, après avoir avoué stoïquement l'insulte réelle qui a été faite à son drapeau dans la mer Behring, le gouvernement anglais entreprend une guerre contre la France, dans l'unique but de faire plaisir aux francophobes de Terre-Neuve et d'Ontario.

On sait cela en Angleterre, et nous serions bien étonnés si, après avoir avoué stoïquement l'insulte réelle qui a été faite à son drapeau dans la mer Behring, le gouvernement anglais entreprend une guerre contre la France, dans l'unique but de faire plaisir aux francophobes de Terre-Neuve et d'Ontario.

On sait cela en Angleterre, et nous serions bien étonnés si, après avoir avoué stoïquement l'insulte réelle qui a été faite à son drapeau dans la mer Behring, le gouvernement anglais entreprend une guerre contre la France, dans l'unique but de faire plaisir aux francophobes de Terre-Neuve et d'Ontario.

On sait cela en Angleterre, et nous serions bien étonnés si, après avoir avoué stoïquement l'insulte réelle qui a été faite à son drapeau dans la mer Behring, le gouvernement anglais entreprend une guerre contre la France, dans l'unique but de faire plaisir aux francophobes de Terre-Neuve et d'Ontario.

On sait cela en Angleterre, et nous serions bien étonnés si, après avoir avoué stoïquement l'insulte réelle qui a été faite à son drapeau dans la mer Behring, le gouvernement anglais entreprend une guerre contre la France, dans l'unique but de faire plaisir aux francophobes de Terre-Neuve et d'Ontario.

On sait cela en Angleterre, et nous serions bien étonnés si, après avoir avoué stoïquement l'insulte réelle qui a été faite à son drapeau dans la mer Behring, le gouvernement anglais entreprend une guerre contre la France, dans l'unique but de faire plaisir aux francophobes de Terre-Neuve et d'Ontario.

On sait cela en Angleterre, et nous serions bien étonnés si, après avoir avoué stoïquement l'insulte réelle qui a été faite à son drapeau dans la mer Behring, le gouvernement anglais entreprend une guerre contre la France, dans l'unique but de faire plaisir aux francophobes de Terre-Neuve et d'Ontario.

On sait cela en Angleterre, et nous serions bien étonnés si, après avoir avoué stoïquement l'insulte réelle qui a été faite à son drapeau dans la mer Behring, le gouvernement anglais entreprend une guerre contre la France, dans l'unique but de faire plaisir aux francophobes de Terre-Neuve et d'Ontario.

On sait cela en Angleterre, et nous serions bien étonnés si, après avoir avoué stoïquement l'insulte réelle qui a été faite à son drapeau dans la mer Behring, le gouvernement anglais entreprend une guerre contre la France, dans l'unique but de faire plaisir aux francophobes de Terre-Neuve et d'Ontario.

On sait cela en Angleterre, et nous serions bien étonnés si, après avoir avoué stoïquement l'insulte réelle qui a été faite à son drapeau dans la mer Behring, le gouvernement anglais entreprend une guerre contre la France, dans l'unique but de faire plaisir aux francophobes de Terre-Neuve et d'Ontario.

On sait cela en Angleterre, et nous serions bien étonnés si, après avoir avoué stoïquement l'insulte réelle qui a été faite à son drapeau dans la mer Behring, le gouvernement anglais entreprend une guerre contre la France, dans l'unique but de faire plaisir aux francophobes de Terre-Neuve et d'Ontario.

On sait cela en Angleterre, et nous serions bien étonnés si, après avoir avoué stoïquement l'insulte réelle qui a été faite à son drapeau dans la mer Behring, le gouvernement anglais entreprend une guerre contre la France, dans l'unique but de faire plaisir aux francophobes de Terre-Neuve et d'Ontario.

enseigné. Un professeur ne peut enseigner en anglais. Résumons: Il y avait en 1887, 491,242 élèves dans les écoles d'Ontario.

Sur ces 491,242 462,873 soit 97 ont reçu l'instruction uniquement en anglais. 462,873 partiellement en français. 1,188 partiellement en allemand. Il y a 5,549 écoles dans la province.

Dans 5,423, l'instruction est donnée uniquement en anglais; dans 112 partiellement en français et dans 14 partiellement en allemand.

Il y avait en 1887, 5,850 professeurs sur lesquels 2 seulement ne peuvent pas donner l'instruction en anglais et ce sont les allemands.

La Saint Jean-Baptiste

LA REUNION D'HIER SOIR

Près de six cents personnes étaient réunies, hier soir, dans une des salles de l'établissement de M. Bresse.

A huit heures trente, la salle était presque comble. On appela M. Amédée Robitaille à la présidence, mais ce monsieur refusa, disant qu'en sa qualité de président général de la Société St-Jean-Baptiste, Société dont le comité de régio a décidé de ne pas chômer la fête nationale cette année, vu l'incendie de St-Sauveur, il ne pouvait accepter la présidence.

M. Robitaille explique que le but de l'assemblée d'hier est de fêter quand même et qu'en conséquence sa place n'est pas au fauteuil présidentiel, car il est évident que ceux qui composent l'assemblée ne partagent pas les vues du comité de régio.

M. A. St-Laurent, est ensuite appelé à présider, et accepte. M. St-Laurent est d'avis que la fête nationale doit être fêtée cette année nonobstant l'incendie de St-Sauveur. Il sera très facile de prélever les souscriptions nécessaires afin de défrayer les dépenses. Déjà \$2,000, ou à peu près, ont été souscrites par les marchands de Québec et par d'autres citoyens.

Ce montant obtenu en deux jours donne la note juste et indique que la somme requise pour assurer le succès de la fête sera aisément mise à la disposition de la société.

M. Amédée Robitaille, est ensuite appelé à porter la parole. Il remercie M. St-Laurent des bonnes paroles qu'il a prononcées à l'adresse du comité de régio de la société St-Jean-Baptiste qui a fait tant de travail. Ce n'est pas un gain de cœur que ce travail a été laissé de côté. C'est sous la pression de circonstances malheureuses que l'on sait que le comité a unanimement décidé de remettre à l'année prochaine la fête qu'il s'agissait de célébrer cette année.

M. Robitaille explique pourquoi le comité a décidé de remettre à l'année prochaine la fête nationale. Il dit les raisons qui militent en faveur de la décision unanime du comité de régio. Il cite entre autres faits celui qui déjà, notamment en 1845, à la suite d'un incendie au faubourg St-Jean, la célébration de la fête a été remise à l'année suivante. Le comité a tenu aussi en ligne de compte la déclaration de la société St-Jean-Baptiste de St-Sauveur qui dit être dans l'impossibilité de prendre part à la fête cette année.

Il est certain que dans les conventions de Canadiens Français aux États-Unis, on s'organise, ce qui empêchera grand nombre de nos compatriotes qui se sont établis dans la république voisine de prendre part à la fête. Il ne faut pas oublier non plus que nous ne sommes pas en face de pertes matérielles graves mais aussi en face de pertes de vies précieuses, vies qui ont été perdues en face de l'endroit où devait avoir lieu la fête.

M. Robitaille a été fréquemment applaudi durant le discours très pratique qu'il a prononcé.

M. J. P. Rikume est ensuite appelé à porter la parole. Il cite le proverbe: "A quelque chose malheur est bon". Depuis que le comité de régio a pris la décision que l'on sait, une élanneur s'est élevée, des souscriptions au montant de \$1200 ont été obtenues en trois jours, ce qui prouve que le sentiment national ne s'efface pas devant les obstacles. Comme membre du comité de régio il vote en faveur du renvoi de la fête à l'année prochaine. Il était alors sous l'impression du moment. Il lui semble que l'on a assez pleuré et que puisque la question d'argent est maintenant réglée, la société devrait revenir sur sa décision et faire de la fête de cette année une démonstration grandiose, car il y a plus de raison de la remettre à l'année prochaine. Il consent à ce qu'il mande au comité de régio de revenir sur la décision prise l'autre soir.

M. Eugène Rouillard, est ensuite appelé et dit que la grande majorité des citoyens de Québec est adverse à la décision prise par le comité de régio. Tout le monde est disposé à verser son obole pour venir en aide aux incendiés, mais comme le disait un journal de Montréal, "produire la charité n'empêche pas les réjouissances nationales".

M. Rouillard propose ensuite une série de résolutions à l'effet que le public de Québec a confiance dans le comité de régio de la société St-Jean-Baptiste, mais que tout de même il regrette la décision à laquelle ce comité est venu. Par ces résolutions on demande au comité de régio de convoquer une assemblée de tous les Canadiens français de la ville afin de décider la question qui occupe l'assemblée.

M. Amédée Robitaille suggère que les résolutions soient modifiées de manière à expliquer que si le comité revient sur sa décision, c'est dû au fait que des souscriptions assez abondantes ont été recueillies afin de faciliter la démonstration projetée.

Les résolutions sont ensuite soumises à l'assemblée et adoptées à l'unanimité.

Ensuite plusieurs discours ont été prononcés, entre autres par M. de Lotbinière, de Sherbrooke.

Feu le père Damien

Nous avons déjà annoncé la mort du Père Damien, connu dans le monde entier sous le nom de martyr lépreux, arrivé le 10 avril à Kalawa (Hawaii). Le Père Damien naquit en Belgique en 1840 et se distingua dans l'ordre des Jésuites. Il a desservi Chicago pendant quelque temps, mais en 1854 il se rendit à Hawaii. Il devint convaincu qu'il devait aller consacrer sa vie parmi les lépreux, et il le fit sans hésiter.

Il est très intéressant de connaître les détails de sa vie et de ses travaux. La, depuis vingt ans de pieuses dévouements et de zélés religions, consacrer leur vie à soulager les misères, laver les plaies et consoler ces pauvres malheureux. Le curé de la paroisse, M. l'abbé J. A. Babin, est le chapelain du Lazaret, et a fonction journalier est de remplir un devoir qui vraiment exige l'esprit de saint Camille de Lellis pour le soutenir.

A une récente assemblée de la société d'évangélisation de Chicago, M. Moody a dit en parlant de la mort du Père Damien: "L'homme a trouvé ce qu'il était fait pour et de pouvoir travailler au salut de ces pauvres âmes, et se rendre martyr pour cette œuvre, et après sa mort un autre le remplaça aussitôt. Nous, protestants, pouvons prendre une leçon de ceci. Nous prétendons mieux connaître la vérité que les Catholiques, et cependant nous ne pouvons trouver des hommes qui désiraient leur vie pour faire un si bon usage".

De Montréal, le 24 mai.

pour aller assister le Père Damien dans l'exercice de son ministère. Cette lettre fut écrite de Molokai, le 7 novembre dernier, et nous croyons faire plaisir à nos lecteurs en leur traduisant la partie suivante:

"Nous sommes ici, environ 1,150 âmes. Sous le rapport matériel, les lépreux sont assez bien servis, car le gouvernement accorde à chacun d'eux une livre de viande et trois livres de pain qui ressemblent beaucoup à des paines, par jour. On leur fournit les autres choses nécessaires de la vie pendant le temps de leur courte existence, qui est de cinq à dix ans tout au plus. La plupart des lépreux ne vivent pas plus longtemps que cinq ans. Le Père Damien a vu cette population se renouveler trois fois. Combien de fois me sera-t-il donné de voir la même chose? Mais je devrais le dire. Il est très probable. Les précautions ne valent rien, comme nous l'avons vu à l'époque du choléra en Belgique en 1866.

Grand nombre a péri qui avait pourtant fait tous les dangers! Je vous donne quelques mots relativement au Père Damien, qui bientôt ne sera plus de ce monde, puisqu'il est tombé victime de ce charbon. Les Anglais et en Amérique, on l'appelle martyr héroïque. C'est mon privilège d'être pris de lui. Le lépreux fait ses ravages à ses oreilles, à ses yeux, à son nez, à sa gorge, à ses mains et à ses poignons. Le pauvre père a souffert terriblement.

Il est entièrement défiguré et sa voix est presque éteinte. S'il vous était donné de le voir géant sur son lit de douleur vous verriez des larmes à l'aspect de cet homme, qui a tant fait pour les milliers de lépreux, maintenant lui-même réduit à une si terrible condition, et dire qu'on peut presque rien faire pour le soulager. Le monde appelle cela un sacrifice de vivre avec les lépreux; mais en se voyant soi-même un lépreux, et n'ayant que des lépreux pour entourage, alors seulement le dévouement au sacrifice devient apparente. Heureusement pour le Père Damien il a encore l'usage de ses mains, membres qu'un grand nombre d'autres lépreux ont perdus; ses pieds n'ont pas encore commencé à tomber, comme cela arrive à plusieurs ici. Ce serait une chose bien triste pour moi si le Père Damien me quittait à présent.

Il est encore si utile, si nécessaire, et cela dans plusieurs choses. Il a sous ses charges plus de 100 autres lépreux. Ceci n'est pas en soi un fait facile, n'ayant personne pour nous aider que les enfants lépreux; à part cela le nombre augmente à chaque semaine. Le Père Damien, environ un mois après mon arrivée, a construit une nouvelle église (30 pieds sur 70), dont 40 pieds sont en pierre et le reste en bois. Nous n'avons qu'un maçon, un lépreux blanc, un Irlandais. Le pauvre malheureux a déjà une jambe dans un très mauvais état. Ses assistants, qui font le mortier, apportent les pierres, etc., sont tous de jeunes enfants lépreux. L'ouvrage arrive heureusement au toit. Tout était prêt pour placer le toit en fer, mais en le déchargeant dans un petit bateau celui-ci a chaviré et à présent le fer est au fond de la mer.

Il est très intéressant de connaître les détails de sa vie et de ses travaux. La, depuis vingt ans de pieuses dévouements et de zélés religions, consacrer leur vie à soulager les misères, laver les plaies et consoler ces pauvres malheureux. Le curé de la paroisse, M. l'abbé J. A. Babin, est le chapelain du Lazaret, et a fonction journalier est de remplir un devoir qui vraiment exige l'esprit de saint Camille de Lellis pour le soutenir.

Il est très intéressant de connaître les détails de sa vie et de ses travaux. La, depuis vingt ans de pieuses dévouements et de zélés religions, consacrer leur vie à soulager les misères, laver les plaies et consoler ces pauvres malheureux. Le curé de la paroisse, M. l'abbé J. A. Babin, est le chapelain du Lazaret, et a fonction journalier est de remplir un devoir qui vraiment exige l'esprit de saint Camille de Lellis pour le soutenir.

Il est très intéressant de connaître les détails de sa vie et de ses travaux. La, depuis vingt ans de pieuses dévouements et de zélés religions, consacrer leur vie à soulager les misères, laver les plaies et consoler ces pauvres malheureux. Le curé de la paroisse, M. l'abbé J. A. Babin, est le chapelain du Lazaret, et a fonction journalier est de remplir un devoir qui vraiment exige l'esprit de saint Camille de Lellis pour le soutenir.

Il est très intéressant de connaître les détails de sa vie et de ses travaux. La, depuis vingt ans de pieuses dévouements et de zélés religions, consacrer leur vie à soulager les misères, laver les plaies et consoler ces pauvres malheureux. Le curé de la paroisse, M. l'abbé J. A. Babin, est le chapelain du Lazaret, et a fonction journalier est de remplir un devoir qui vraiment exige l'esprit de saint Camille de Lellis pour le soutenir.

Il est très intéressant de connaître les détails de sa vie et de ses travaux. La, depuis vingt ans de pieuses dévouements et de zélés religions, consacrer leur vie à soulager les misères, laver les plaies et consoler ces pauvres malheureux. Le curé de la paroisse, M. l'abbé J. A. Babin, est le chapelain du Lazaret, et a fonction journalier est de remplir un devoir qui vraiment exige l'esprit de saint Camille de Lellis pour le soutenir.

Il est très intéressant de connaître les détails de sa vie et de ses travaux. La, depuis vingt ans de pieuses dévouements et de zélés religions, consacrer leur vie à soulager les misères, laver les plaies et consoler ces pauvres malheureux. Le curé de la paroisse, M. l'abbé J. A. Babin, est le chapelain du Lazaret, et a fonction journalier est de remplir un devoir qui vraiment exige l'esprit de saint Camille de Lellis pour le soutenir.

Il est très intéressant de connaître les détails de sa vie et de ses travaux. La, depuis vingt ans de pieuses dévouements et de zélés religions, consacrer leur vie à soulager les misères, laver les plaies et consoler ces pauvres malheureux. Le curé de la paroisse, M. l'abbé J. A. Babin, est le chapelain du Lazaret, et a fonction journalier est de remplir un devoir qui vraiment exige l'esprit de saint Camille de Lellis pour le soutenir.

Il est très intéressant de connaître les détails de sa vie et de ses travaux. La, depuis vingt ans de pieuses dévouements et de zélés religions, consacrer leur vie à soulager les misères, laver les plaies et consoler ces pauvres malheureux. Le curé de la paroisse, M. l'abbé J. A. Babin, est le chapelain du Lazaret, et a fonction journalier est de remplir un devoir qui vraiment exige l'esprit de saint Camille de Lellis pour le soutenir.

Il est très intéressant de connaître les détails de sa vie et de ses travaux. La, depuis vingt ans de pieuses dévouements et de zélés religions, consacrer leur vie à soulager les misères, laver les plaies et consoler ces pauvres malheureux. Le curé de la paroisse, M. l'abbé J. A. Babin, est le chapelain du Lazaret, et a fonction journalier est de remplir un devoir qui vraiment exige l'esprit de saint Camille de Lellis pour le soutenir.

Il est très intéressant de connaître les détails de sa vie et de ses travaux. La, depuis vingt ans de pieuses dévouements et de zélés religions, consacrer leur vie à soulager les misères, laver les plaies et consoler ces pauvres malheureux. Le curé de la paroisse, M. l'abbé J. A. Babin, est le chapelain du Lazaret, et a fonction journalier est de remplir un devoir qui vraiment exige l'esprit de saint Camille de Lellis pour le soutenir.

Il est très intéressant de connaître les détails de sa vie et de ses travaux. La, depuis vingt ans de pieuses dévouements et de zélés religions, consacrer leur vie à soulager les misères, laver les plaies et consoler ces pauvres malheureux. Le curé de la paroisse, M. l'abbé J. A. Babin, est le chapelain du Lazaret, et a fonction journalier est de remplir un devoir qui vraiment exige l'esprit de saint Camille de Lellis pour le soutenir.

Il est très intéressant de connaître les détails de sa vie et de ses travaux. La, depuis vingt ans de pieuses dévouements et de zélés religions, consacrer leur vie à soulager les misères, laver les plaies et consoler ces pauvres malheureux. Le curé de la paroisse, M. l'abbé J. A. Babin, est le chapelain du Lazaret, et a fonction journalier est de remplir un devoir qui vraiment exige l'esprit de saint Camille de Lellis pour le soutenir.

Il est très intéressant de connaître les détails de sa vie et de ses travaux. La, depuis vingt ans de pieuses dévouements et de zélés religions, consacrer leur vie à soulager les misères, laver les plaies et consoler ces pauvres malheureux. Le curé de la paroisse, M. l'abbé J. A. Babin, est le chapelain du Lazaret, et a fonction journalier est de remplir un devoir qui vraiment exige l'esprit de saint Camille de Lellis pour le soutenir.

Il est très intéressant de connaître les détails de sa vie et de ses travaux. La, depuis vingt ans de pieuses dévouements et de zélés religions, consacrer leur vie à soulager les misères, laver les plaies et consoler ces pauvres malheureux. Le curé de la paroisse, M. l'abbé J. A. Babin, est le chapelain du Lazaret, et a fonction journalier est de remplir un devoir qui vraiment exige l'esprit de saint Camille de Lellis pour le soutenir.

Il est très intéressant de connaître les détails de sa vie et de ses travaux. La, depuis vingt ans de pieuses dévouements et de zélés religions, consacrer leur vie à soulager les misères, laver les plaies et consoler ces pauvres malheureux. Le curé de la paroisse, M. l'abbé J. A. Babin, est le chapelain du Lazaret, et a fonction journalier est de remplir un devoir qui vraiment exige l'esprit de saint Camille de Lellis pour le soutenir.

Il est très intéressant de connaître les détails de sa vie et de ses travaux. La, depuis vingt ans de pieuses dévouements et de zélés religions, consacrer leur vie à soulager les misères, laver les plaies et consoler ces pauvres malheureux. Le curé de la paroisse, M. l'abbé J. A. Babin, est le chapelain du Lazaret, et a fonction journalier est de remplir un devoir qui vraiment exige l'esprit de saint Camille de Lellis pour le soutenir.

Il est très intéressant de connaître les détails de sa vie et de ses travaux. La, depuis vingt ans de pieuses dévouements et de zélés religions, consacrer leur vie à soulager les misères, laver les plaies et consoler ces pauvres malheureux. Le curé de la paroisse, M. l'abbé J. A. Babin, est le chapelain du Lazaret, et a fonction journalier est de remplir un devoir qui vraiment exige l'esprit de saint Camille de Lellis pour le soutenir.

Il est très intéressant de connaître les détails de sa vie et de ses travaux. La, depuis vingt ans de pieuses dévouements et de zélés religions, consacrer leur vie à soulager les misères, laver les plaies et consoler ces pauvres malheureux. Le curé de la paroisse, M. l'abbé J. A. Babin, est le chapelain du Lazaret, et a fonction journalier est de remplir un devoir qui vraiment exige l'esprit de saint Camille de Lellis pour le soutenir.

Il est très intéressant de connaître les détails de sa vie et de ses travaux. La, depuis vingt ans de pieuses dévouements et de zélés religions, consacrer leur vie à soulager les misères, laver les plaies et consoler ces pauvres malheureux. Le curé de la paroisse, M. l'abbé J. A. Babin, est le chapelain du Lazaret, et a fonction journalier est de remplir un devoir qui vraiment exige l'esprit de saint Camille de Lellis pour le soutenir.

Il est très intéressant de connaître les détails de sa vie et de ses travaux. La, depuis vingt ans de pieuses dévouements et de zélés religions, consacrer leur vie à soulager les misères, laver les plaies et consoler ces pauvres malheureux. Le curé de la paroisse, M. l'abbé J. A. Babin, est le chapelain du Lazaret, et a fonction journalier est de remplir un devoir qui vraiment exige l'esprit de saint Camille de Lellis pour le soutenir.

Il est très intéressant de connaître les détails de sa vie et de ses travaux. La, depuis vingt ans de pieuses dévouements et de zélés religions, consacrer leur vie à soulager les misères, laver les plaies et consoler ces pauvres malheureux. Le curé de la paroisse, M. l'abbé J. A. Babin, est le chapelain du Lazaret, et a fonction journalier est de remplir un devoir qui vraiment exige l'esprit de saint Camille de Lellis pour le soutenir.

Il est très intéressant de connaître les détails de sa vie et de ses travaux. La, depuis vingt ans de pieuses dévouements et de zélés religions, consacrer leur vie à soulager les misères, laver les plaies et consoler ces pauvres malheureux. Le curé de la paroisse, M. l'abbé J. A. Babin, est le chapelain du Lazaret, et a fonction journalier est de remplir un devoir qui vraiment exige l'esprit de saint Camille de Lellis pour le soutenir.

DERNIERE EDITION

S. MRS. P. M.

Au collège de Ste-Anne

UNE BELLE FETE DE FAMILLE

Nos lecteurs connaissent déjà, au moins de réputation, le beau collège de Ste-Anne de la Pointe-à-la-Croix, fondé, il y a déjà soixante ans, par le Rév. C. F. Painchaud, l'humble prêtre dont le dévouement et l'énergie ont fait surgir de terre, pour la gloire de la religion et de la patrie, une maison qui ont accompli le plus de bien en cette province.

Le collège de Ste-Anne a subi bien des épreuves mais la Divine Providence qui le protégeait lui a fait vaincre tous les obstacles. Dieu s'est servi pour cela d'un certain nombre de bienfaiteurs providentiels qui n'ont eu, de temps à autre, pour arracher le collège à la ruine que le menaçait un jour et en faire la grande maison prospère qui marche aujourd'hui sans entraves vers ses glorieuses destinées.

On comprendra facilement dans ces circonstances que la fête annuelle de ce Supérieur bienfaiteur doit être célébrée avec le plus grand éclat. Aussi la fête a été digne de celui à qui elle était offerte. Il n'a pas besoin de solliciter longtemps, il lui suffit d'annoncer, quelques jours d'avance, l'une de ces fêtes charmantes dont il garde le secret depuis cinquante ans, pour que le collège Ste-Anne réunisse ses anciens élèves, qu'il a faits de plus hauts pasteurs de notre société.

La fête de son supérieur est une de celles-là, et cette année comme toujours, sur la simple réception d'un programme alléchant, plus de cinquante prêtres et non nombre de laïques sont partis avec joie pour aller visiter leur aimable, certains d'avance d'y être bien accueillis, certains d'y retrouver des souvenirs et des impressions qui font du bien au cœur.

Les âmes bien nées ne s'éloignent qu'avec regret de ces bords chéris de la jeunesse, et chaque fois qu'on simule de les y ramener, ne serait-ce que pendant une heure, elles tressaillent dans tout ce qu'il y avait de bon en elles.

Le collège, c'est la transition entre la famille et la société, et c'est là qu'on doit presque toujours de faire honneur à l'une ou à l'autre.

Les anciens élèves du collège Ste-Anne se sont donc encore montrés fidèles à leurs souvenirs, fidèles à leur reconnaissance en se rendant avec empressement à la fête du digne supérieur, Mgr Poiré.

Après quatre heures et demie, mercredi dernier, ils étaient là, au rendez-vous, joyeux, présentant à Mgr Poiré une adresse qui énumérait tous ses bienfaits en essayant de le louer. Inutile de dire que Mgr fut trouver dans son grand cœur des paroles éloquentes et dignes de la vénération qu'il inspire.

Le soir à sept heures il y eut séance solennelle dont voici le programme :

PREMIERE PARTIE

Corps de Musique
Pretty Bird, Quick step. W.E. Burchfield
SEANCE ACADEMIQUE
Discours. M. Elz. Dechêne, président
Rapport. M. Albin Thériault, sec.

DEUXIEME PARTIE

EDOUARD LE CONFESSEUR
roi d'Angleterre
Tragédie en cinq Actes

PERSONNAGES :

Edouard. — M. E. Hamelin, philosophique.
Alfred, frère puîné d'Edouard. — M. A. Roy, philosophique.
Godwin, comte de Kent. — M. E. Martin, philosophique.

PREMIERE ENTACTE

Mallrough. I. de Rillé
Société Ste-Cécile — Solo — M. E. Pelletier

DEUXIEME ENTACTE

Corps de Musique
Ouverture. — Ficherman's luek
H. S. Frankenfeld

TROISIEME ENTACTE

Combat naval. A. de St. Julien
La Société Ste-Cécile

QUATRIEME ENTACTE

La laitière et le pot au lait avec
Finale de Mirlitons. W. Morceau
LE GRAND CHOEUR

Solo. M. E. Pelletier,
Accompagnement. M. A. Roy.

Corps de Musique
Zraud Christmas March —
H. G. Frankenfeld.
VIVE LA REINE !!

Cet attrayant programme a été rempli avec le plus grand succès. M. Dechêne, président de la société Ste-Thomas d'Aquin, a prononcé un bijou de discours, et sa jeune éloquence promet pour l'avenir.

DERNIERES DEPECHE

JUSQU'A 8 H. A. M.

La commission Parnell

O'BRIEN CONTINUE SON TEMOIGNAGE

CONFERENCE DE SAMOA

CHOSSES ET AUTRES

Commission Parnell

Londres, 24 mai.—M. O'Brien a continué son témoignage devant la commission d'enquête Parnell. Il a nié avoir jamais écrit dans le "United Ireland" des articles incriminant au crime. La ligue, dit-il, a été surtout fondée pour s'opposer aux combinaisons secrètes des landlords. Ces derniers avaient fondé une société avec un capital de £1,000,000 en vue d'opérer les évictions sur une grande échelle et de remplacer les fermiers évincés par des colons de fermiers venus de pays étrangers.

M. O'Brien a juré qu'il avait été membre du comité de la ligue depuis la fondation de cette dernière et qu'il n'avait jamais eu connaissance de suggestion aux crimes.

Plusieurs branches de la ligue ont été supprimées à la suite de discours violents qui y furent prononcés et du secours au boycottage qu'elles employaient.

M. O'Brien a assisté à la convention de la ligue en Amérique en 1885. Il n'a eu aucune relation avec les dynamiteurs pendant son séjour en Amérique. Le grand nombre de personnes qui ont assisté à cette convention étaient des hommes de la plus haute position sociale.

M. O'Brien a vu M. Patrick Ford à la convention. Il paraissait être chagrin de l'attitude par lui prise antérieurement. C'est le procureur général qui a conduit l'enquête aux transgressions posées à M. O'Brien. Ce dernier a dit qu'il ne pouvait produire aucun document attestant que la ligue avait supprimé certaines de ses branches et qu'elle avait continué de fonctionner.

M. O'Brien a dit qu'il lui était impossible de définir ce qui était légal de ce qui était illégal en Irlande. Tout ce que deux magistrats résidents, a-t-il ajouté, déclarent être la loi, c'est la loi.

La ligue a certainement eu pour effet de diminuer le nombre des crimes ; mais aucune ligue, aucune puissance humaine ne pouvant prévenir le crime dans une crise semblable à celle de 1879. Il n'a jamais conseillé au peuple d'éluder la loi, mais de découvrir les coupables parce que c'est leur responsabilité que la ligue répandait comme corps. Le "United Ireland" n'a jamais dénoncé les sociétés secrètes. La ligue a cependant mis en garde les neuf vingtième de la population en Irlande contre de semblables sociétés.

Le prince Albert à Belfast

Belfast, 24 mai.—Le prince Albert Victor de Galles a assisté hier à la pose de la pierre angulaire du pont de Belfast. Une foule immense assistait à la cérémonie et a fait une réception enthousiaste au prince.

Accident à l'impératrice d'Autriche

Berlin, 24 mai.—Au moment où le train portait l'impératrice d'Autriche dans son voyage de Westbaden à Vienne, entré à Frankfort, le dernier char quitta la voie et trois autres chars furent renversés. L'impératrice en fut quitte pour une violente secousse.

Conférence de Samoa

Berlin, 24 mai.—D'après le correspondant de la presse associée, il ne serait survenu aucune difficulté aux délibérations de la conférence de Samoa, hier. La question du paiement d'une indemnité aux Allemands a Samoa par les neutres n'a pas été soumise à la conférence mais laissée au comité qui en est chargé. C'est là un indice que cette question ne pourra être résolue ici.

Le procès de Boulanger ajourné

Paris, 27 mai.—La rumeur que le procès du général Boulanger allait être ajourné, a été confirmée par un avis officiel annonçant que la séance du Sénat siégeant comme haute Cour de Justice ne serait pas reprise avant le mois d'août. Pendant ce temps la Commission va continuer ses travaux, amassant les preuves contre Boulanger et préparant la continuation du procès. On rapporte que de nouvelles preuves ont été découvertes contre le général Boulanger, ce qui demande un délai de temps pour les considérer.

Le naufrage du Cynthia

Le rapport du capitaine Wylie

LES EPaves

Le capitaine Wylie, commandant du "Polynesian", a dit à un reporter qu'il ne voulait pas faire de rapport détaillé avant qu'une enquête ne soit tenue sur la collision. Il a déclaré cependant que lors de la collision avec le "Cynthia", il a fait entendre deux fois la sirène du "Polynesian" et qu'il a fait renverser la machine.

Son steamer suivait le côlé droit du chenal. Le "Cynthia" voulait passer en avant, ce fut la cause de la collision. Le temps était beau et clair, et il venait très peu.

Un moment de l'accident, le capitaine Wylie, le premier officier et le pilote se trouvaient sur la passerelle et tous ceux qui étaient sur le pont du "Polynesian" à cette heure disaient qu'on a tout fait pour éviter la collision.

Les passagers du "Polynesian" étaient au lit lorsque la collision eut lieu, et bien qu'ils se soient précipités en foule sur le pont après le choc, il y eut peu de panique ; tout le monde était calme.

La discipline était si parfaite sur le "Polynesian" qu'aucun des deux steamers n'aurait pu se heurter.

Les officiers et les hommes d'équipage du steamer Allan éprouvèrent un vil chagrin en apprenant qu'il y avait eu des pertes de vie à bord du "Cynthia" et ils furent convaincus que tous les hommes de ce dernier steamer avaient réussi à se sauver.

C'est l'opinion de quelques-uns des officiers qu'une partie de ceux qui ont péri du côté du "Cynthia" ont été tués par la collision.

SAUVÉ MIRACULEUSEMENT

Le nouveau est parvenu de Montréal que huit hommes avaient perdu la vie à bord du "Cynthia", nous sommes heureux d'annoncer que ce nombre a été diminué d'au moins un. James Low, quartier-maître du malheureux steamer, a échappé à la mort et s'est embarqué sur le "Polynesian" d'une manière tout-à-fait miraculeuse.

C'est un homme intelligent et d'une belle apparence. Il fut le maître du pont pendant les quatre heures qui se suivirent après le naufrage d'avant et prit son café. Il descendit à sa chambre pour prendre sa pipe et son tabac. Pendant qu'il cherchait son tabac, il se produisit un grand choc, et tous les hommes qui se trouvaient au gaillard d'avant se précipitèrent sur le pont.

L'escalier est très étroit, et qu'un seul homme peut passer à la fois. Low ne voulait pas perdre son tabac et continua à le chercher, alors que les deux vaisseaux s'aborderont. Il se lança alors à travers une brèche pratiquée dans le "Cynthia", et passa par une autre brèche à l'avant du "Polynesian", il se trouva à bord de ce dernier ; c'est ainsi qu'il a pu sauver sa vie. Il a été profondément affligé en apprenant le malheureux sort de ses camarades.

D'après Low, l'équipage du "Cynthia" se composait de trente-neuf hommes, outre quatre acrobates qui se rendaient à Chicago, mais l'un de ces pauvres malheureux s'est noyé.

L'enquête au sujet de la collision doit commencer dans un délai de huit jours à Montréal.

M. Bouillé, le pilote du "Polynesian", est un navigateur expérimenté. Il a dit à M. Robinson qu'il en est de même de M. Brunet, a-t-il ajouté. Tous deux sont regardés comme des pilotes de beaucoup d'intelligence et de mérite.

Toute la journée d'avant-hier des chaloupes ont fait la chasse aux seaux de graisse et aux autres épaves.

Il y en avait beaucoup ; car le "Polynesian" avait perdu la partie de son cargaison placée dans les compartiments d'avant. Les habitants, le long du fleuve, ont recueilli de la graisse pour faire des baignets pendant un an.

On n'a encore rien fait sur le théâtre de la catastrophe. On ne sait trop comment on pourra renflouer le "Cynthia" et recueillir les cadavres des malheureux naufragés.

Ce terrible accident faisait dire hier matin à un navigateur expérimenté, que la Commission du havre devrait placer des sémaphores et des gardiens sur les points que le chenal contourne, deux vaisseaux peuvent ainsi arriver presque l'un sur l'autre avant de s'être aperçus.

NOUVELLES LOCALES

Comité de secours aux incendies

Le sous-comité de secours aux incendies de St-Jean se réunira ce soir, à 8 heures, à la sacristie.

Pour les incendies

M. Tarte recevait hier de l'hon. M. Chapleau, avec prière de le verser dans le fonds de secours, pour les incendies de Saint-Sauveur, une souscription de \$50.

Engagez-vous

On nous informe que l'agent délégué de la compagnie d'assurance Agricola et Waterford, a reçu avis de la Citizens' Association Company, qu'il était responsable envers elle au montant de \$2,000 en garantie.

Comité des chemins

Ce comité a siégé mercredi sous la présidence de l'échevin Rhéaume, l'échevin Demers ayant été retenu en qualité de secrétaire jusqu'à ce qu'il soit élu à la Banque Nationale. On s'est occupé de la question de l'enlèvement des poteaux que la compagnie du téléphone vient de planter sur Ste-Anne et St-Jean. Les autorités de l'église Ste-Patrice et de l'église de la Trinité ont protesté contre le transport de ces poteaux dans les rues MacMahon et Ste-Stanislas.

Comme ces poteaux devront disparaître de la rue Ste-Jean sera éclairé, et que les poteaux préféreront passer sur le côté nord de la rue pendant la démolition et la reconstruction des édifices, il a été résolu de laisser la question dans le statu quo, à la condition que la compagnie s'engage à les enlever lorsqu'elle en sera requise.

Quoi qu'en pense le comité, il est simplement ridicule de tolérer davantage cette obstruction, particulièrement dans la rue Ste-Jean.

Fête de Mgr Poiré

Mercredi dernier, le collège Ste-Anne de Lapointe a été avec beaucoup d'éclat la fête de son vénéré supérieur, Mgr Poiré.

Un grand nombre de prêtres, parmi lesquels on remarquait les Révérends MM. Gauvreau, curé de Lévis, Dupuis, du collège, Desjardins, de St-David et un grand nombre d'autres dont nous ne connaissons pas les noms, se sont fait un devoir d'être présents à cette fête intime.

Hier soir, les élèves du collège Ste-Anne ont donné à cette occasion une belle soirée dramatique, littéraire et musicale.

Il y eut un discours du président, rapport de secrétaire, déclamation de quelques pièces littéraires et promotionnelles ; puis on a joué la tragédie en cinq actes intitulée : "Edouard le confesseur, roi d'Angleterre."

Les entrées ont été exécutées par le corps de musique et la société Ste-Cécile.

Accident

Hier matin, un tombereau rempli de glace pour l'hôtel St-Louis a fait naufrage, rue de la Fabrique, sur les rails du tramway dont la circulation a été arrêtée un instant. L'une des roues du véhicule lourdement chargé a cédé.

La fête de la reine

Aujourd'hui étant la fête de la reine toutes les banques, les bureaux publics et les cours sont fermés.

Sur les édifices publics, sur les consulats, maintes résidences privées flottent des drapeaux. On a beaucoup remarqué les nombreux pavillons qui flottaient aux bureaux du "Morning". M. G. T. Carey, toujours loyal, s'est surpassé cette année.

A midi le salut traditionnel a été tiré de la citadelle.

A trois heures le huitième bataillon d'artillerie a été passé en revue par le député adjoint général du district qui a félicité le bataillon au sujet de son apparence superbe et de l'exactitude avec laquelle les divers mouvements ont été exécutés.

A propos de la St-Jean-Baptiste

Un canadien de Biddeford Maine, nous écrit ce qui suit au sujet de la décision prise par le comité de régie de la St-Jean-Baptiste de ne pas célébrer notre fête nationale, cette année à Québec.

Nous avons appris que le comité de régie de Québec avait décidé de ne pas fêter notre fête nationale cette année. Ces résolutions peuvent être bonnes, sympathiques, etc., mais pas beaucoup business-like, car enfin qui gagnera Québec à remettre la fête ? Rien, n'est-ce pas, et tout à perdre. Car des milliers de piastres auraient été laissés à Québec qui n'ont pas. Cet argent aurait été reparté dans toutes les classes de la population, et aurait permis à tous d'aider les pauvres et compter les souscriptions des visiteurs, qui auraient formé un joli montant.

Mais j'espère qu'il n'est pas trop tard, que le comité peut reconsidérer cette décision trop hâtive et peut-être inconsidérée, et profiter de l'occasion qui se présente aux québécois de faire quelques piastres et par là-même aider aux incendies.

C'est aux gens d'affaire à pousser et expliquer les raisons et à croire que Québec peut encore profiter de cette chance. Par manque de sympathie, la fête ne peut être pas aussi brillante qu'elle l'aurait été, mais pour l'intérêt de tous et surtout pour l'intérêt des malheureux de St-Sauveur, célébrez votre fête.

Qu'il y ait affluence d'étrangers, qu'on mette des listes de souscription dans les hôtels, et quand la fête sera terminée vous serez plus riches de quelques milliers de piastres.

La epileptique

Ce matin, un vieillard, du nom de Maurice, tenant un panier de bric-à-brac sur la rue St-Pierre, est tombé frappé d'épilepsie sur le seuil de sa porte. Dans sa chute il s'est infligé une sérieuse blessure au front.

La Phosphatine Fallières

Surpasse toutes les préparations de ce genre par sa grande valeur. Elle est fortement recommandée pour les enfants. En vente partout.

Les belles femmes

Ont toujours le soin d'acheter de belles graines de fleurs. Grand assortiment chez le Dr Ed. Morin et Cie., 314 rue St-Jean, 32-34 rue St-Pierre.

Une remise au charbon

La commission du havre vient de faire construire, coin des rues Prince de Galles et Arthur, Beauport, à côté de la gare du Grand-Tronc, une immense shed pour un de ses locataires, marchand de charbon. L'idée de cette bâtisse est nouvelle et elle a été fournie aux commissaires par M. Joseph Nadeau, surintendant des travaux de la commission. Ce shed servira de remise pour mettre le charbon à l'abri des intempéries des saisons, des pluies, etc. Cela préviendra aussi les cas de combustion spontanée des gros tas de charbon ; combustions qui ont toujours eu lieu à côté de la décomposition par l'eau de certaines parties de charbon tout comme la chose arrive pour la chaux.

La bâtisse dont nous parlons a 140 pieds de longueur, 30 pieds de largeur et 12 pieds de hauteur, soit une capacité de 50,300 pieds cubes.

Les quatre côtés sont construits en grosses pièces de bois de 12 pouces carrés et à 20 de distance. Les murs et lambris sont en dessus en madriers. Le toit qui est plat est fait en madriers de 3 pouces.

Il y a divers endroits de la bâtisse des portes permettant aux canions d'entrer avec leur chargement de charbon et de l'y déposer sans qu'il soit nécessaire d'opérer aucun pèlage. Il y a mieux que cela encore. De la façade de la rue Prince de Galles part un plan incliné de 56 pieds de longueur et d'une largeur de 8 pieds conduisant sur le toit de la bâtisse. Au milieu du toit trois madriers ont été laissés non cloués et en enlevant les voitures de charbon qui sont montées par le plan incliné que nous venons de décrire peuvent basculer facilement leur chargement de charbon du toit dans la bâtisse même et sans aucun pèlage.

Un supposé que chaque tonneau de charbon aurait un volume de 36 pieds cubes, la remise dont nous parlons pourrait en contenir 1400 tonneaux. Le locataire, marchand de charbon, qui l'occupe était pourvu et y mettre 2,000 tonneaux sans difficulté.

Nous félicitons les commissaires du havre d'avoir fait construire cette remise et nous espérons qu'on ne s'en arrêtera pas à cette première construction qui est d'une utilité vraiment incontestable.

Inspection d'artillerie

Mercredi, le lieutenant-colonel Montzambert, sous-inspecteur d'artillerie, accompagné du lieutenant Pelletier, a fait au manège l'inspection de la batterie No 3 d'artillerie de garnison, capt. Morgan, dont il s'est déclaré très satisfait.

Nomination

On dit que le gouvernement vient de nommer M. Edouard Gauthier, avocat, pour remplacer M. Murray comme greffier de la paix. Cette nomination était rendue nécessaire par l'absence de M. le juge Cheveau.

Encore des faux

Ce matin, M. Octave Jacques, marchand au marché Euclay, nous montrait une lettre signée par M. W. et H. Cook, avocats, lettre par laquelle ces Messieurs, au nom de la compagnie d'assurance "Miramichi", réclamaient la somme de \$1,000 en paiement d'une garantie consentie par M. Jacques au profit de Octave Meunier.

Inutile de dire que M. Jacques ne s'est jamais porté garant pour ce montant et que l'on se trouve une fois de plus en présence du résultat d'un faux commis par Meunier qui s'est rendu chez un notaire chargé de personifier M. Jacques.

L'hon. M. J. E. Gingras, ancien conseiller législatif a aussi reçu une lettre semblable.

Naturellement ces messieurs s'en moquent et ils ont bonne raison de ne pas s'en occuper.

Le "Miramichi"

Le steamer "Miramichi" est arrivé, ce matin à 3.40 heures de Picton, et a quitté notre port, ce matin, pour Montréal.

Nouvelles de l'île aux coudres

Le dix-huit du courant, le feu s'est déclaré dans le bangar d'un cultivateur à l'île de l'île aux Coudres, M. Séraphin Perron. On a pu cependant maîtriser les flammes. La bâtisse et une grande quantité de grain qu'elle contenait ont été beaucoup endommagés par le feu et l'eau.

M. Gilbert Desmeules de cette paroisse fait la pêche aux maronnins avec grand succès. Il en a pris jusqu'à aujourd'hui 155 ; il en a échappé sept.

L'affaire de Sillery

Dans notre première édition nous disions que l'affaire de Sillery se compliquait. Depuis, nous avons appris qu'il est certain que le défunt n'est pas mort de submersion, qu'il a été jeté à l'eau après avoir été assassiné.

Aujourd'hui M. le docteur Lemieux et des hommes de la police provinciale ont fait l'examen des lieux où le cadavre a été trouvé afin de découvrir, si faire se peut, les circonstances de cette mort mystérieuse.

Un magasin populaire par excellence est bien celui de M. Ed. Bélanger, rue Notre-Dame, Basse-Ville. Cet établissement se recommande spécialement par le bon choix de ses marchandises et ses bas prix. Le département des dames est certainement l'un des plus beaux et des plus complets que l'on puisse rencontrer à Québec. On y trouve là des marchandises de toutes sortes et de tous prix. Il y a une spécialité pour les tweeds, serges, bouillottes.

Bref, ce magasin est le rendez-vous de tous ceux qui veulent se procurer des marchandises à bon marché.

Depuis samedi dernier, par un des inconnus, une somme d'argent assez ronde. Prière à toute personne qui la retrouvera de la rapporter chez M. Hermel Dombrowski, 83 rue St. Valier, Saint-Sauveur, ou chez Robitaille et Guimont, 287 rue St. Joseph, St. Roch, et elle sera généreusement récompensée.

Un magasin populaire

Un magasin à la mode et ayant aujourd'hui une grande popularité à Québec est bien celui de MM. Gagnon et Rochette, 183 rue St. Joseph, St. Roch, ouvert dernièrement. Tous les jours il est le rendez-vous d'un grand nombre d'acheteurs qui connaissent maintenant les avantages qui leur sont offerts et savent en profiter. Ils savent que c'est là qu'il faut se rendre lorsqu'il leur faut acheter des marchandises de qualité supérieure en économisant le temps et l'argent.

Et ce n'est pas de la vaine réclame, que nous venons faire là ; c'est tout simplement faire connaître à ceux qui n'en ont pas encore eu l'occasion. Ce magnifique établissement de marchandises sèches est certainement l'un des plus importants aujourd'hui, à Québec.

Pour qui connaît l'activité dans les affaires et l'urbanité de MM. Gagnon et Rochette, il est facile de croire au succès de ce nouveau magasin qui ne pouvait manquer de prospérer sous leur haute direction.

Le public est invité à se rendre à cet établissement, afin de se convaincre par lui-même de la vérité de ce que nous disons ici. Après avoir examiné les marchandises il ne pourra s'empêcher de faire quelques achats.

Service des signaux

L'Islet.—Nuageux, fort vent d'ouest à 4. m. le remorqueur Florence montait avec une barque.

Rivière-du-Loup.—Nuageux, vent de nord-est, à 8.30 ; trois barques montaient le fleuve.

Pointe-au-Père.—Nuageux, est ; hier à 5 p. m. le Henri IV, montait le fleuve, et à 8.30 le steamer L. B. J. F. monte le fleuve.

Manicougan à Moisie.—Nuageux, vent d'est, à 8. m. trois barques et le steamer Otter sont partis de Moisie, hier.

Cap d'Espoir.—Nuageux, vent d'est. Au large en voit la goélette "Étoile du matin".

Anticosti.—Nuageux, variable. Isles de la Magdeleine.—Brouillards opaques, vent de sud-est.

Meat Cove.—Nuageux, fort vent de sud-est.

VENTE A L'ENCAN

Par Oct. Lemieux & Cie

Vente à l'encan de meubles trèrs riches, etc.

MARDI, 13 MAI

A notre salle, 253 rue et faubourg St-Jean, Québec.

Piano carré de cent Schiedmayer très bon, set de salon couvert en satin broché et pluche de soie set de parloir en pluche cramoisie, set de salon en brocart, en crin et en pluche, fauteuil monté sur broche couvert en soie et velour vieil or, fauteuil couvert en damas, canapés, tables en marbre, grande glace de trumeau, magnifique bibliothèque avec écritoire en vernis français, sideboard avec glace bizot très riche, garde-robe avec glace de cinq pieds, tables à diner, quantité de chaises en canne et pe fonées pour salle à diner, le plus magnifique assortiment de set de chambres à coucher qu'on s'est jamais offert à l'encan jusqu'à ce jour, poêle à trois étages, poêle de cuisine et quantité d'autres effets.

Tous ces meubles ci-haut mentionnés seront vendus à l'encan, mardi, le 28 du courant, à notre salle, 253 rue et faubourg St-Jean.

Le tout est de première classe et sera vendu absolument sans réserve avec garantie.

Cet encan mérite l'attention des amateurs de beaux meubles.

Exposition lundi, le 27 mai, jusqu'à 10 hrs. du soir.

La vente commencera à 2 hrs. p. m. précises.

OCT. LEMIEUX & Cie, Encanteurs.

MAISON

L. A. Bergevin

35 à 45 rue Notre-Dame

DEPARTEMENT

HARDES FAITES

Nous recevons cette semaine tout ce qui est de la plus haute nouveauté en VETEMENTS COMPLETS POUR CARCONS SPÉCIALEMENT IMPORTÉS

LA SAISON D'ETE

L'assortiment comprend tout près de 300 Habillements

25 Patrons différents